



Avez-vous vu le capelan « rouler »?

« Lorsque nous étions enfants, nous allions au capelan en famille. Quel bonheur! Nous attendions la venue du capelan fébrilement. [...] C'était le sujet de conversation... La marée est-elle haute? À quelle heure? Penses-tu que ça va rouler? »

- Juanita Cormier*

Ainsi, il est possible de constater que le capelan est source de nourriture, mais également de rassemblement, de fête pour les nord-côtiers depuis plusieurs dizaines d'années. Qu'est-ce qui le rend si populaire? La fraie bien sûr...

« Ce qui est étonnant avec le capelan, c'est que quand il roule, t'as pas besoin de t'énerver: il va rouler, il s'en vient à terre. »

-Yves Thériault*

En effet, pour se reproduire, le capelan « roule » sur la grève entre la mi-avril et le mois d'août. Deux bancs distincts se forment, soit un premier composé de mâles et un deuxième, un peu en retrait, composé de femelles. Lorsque les deux bancs se rencontrent, les mâles pressent les côtes des femelles pour frayer. À la fin de la fraie, plusieurs mâles sont retrouvés morts sur les berges, en raison des blessures et de la reproduction répétée.

Cette espèce est très importante dans le Saint-Laurent, car elle est un maillon important de la chaîne alimentaire pour plusieurs grands prédateurs, tels que le phoque, la morue, le flétan, la plie et certains cétacés...

Une menace semble pourtant intervenir dans le cycle du capelan, soit la destruction de ses aires de reproduction. En effet, la fraie se produit généralement sur des plages de sable grossier ou de gravier fin. L'érosion des berges ou l'artificialisation du littoral, en détruisant ces plages, viennent limiter la reproduction. De ce fait, il est important de suivre l'évolution de la distribution et du taux de reproduction du capelan afin de ne pas créer de déséquilibre dans le réseau trophique du Saint-Laurent.

Le suivi est réalisé par Pêches et Océans Canada (MPO). Ce dernier compile, année après année, les données recueillies sur la fraie du capelan par les



observateurs le long du littoral.

En effet, le MPO a mis sur pied le Réseau des observateurs du capelan (ROC). Tous les citoyens qui aperçoivent ce poisson en période de fraie sur les rives peuvent communiquer avec le ROC au 1-877-227-6853 ou par courriel au: roc-con@dfo-mpo.gc.ca.

Voici les informations à fournir:

- Vos coordonnées (nom, numéro de téléphone, etc.)

- Lieu de la fraie
- Date et heure de la fraie
- Intensité de la fraie
- Conditions météo

Grâce à ces informations, le MPO pourra dresser un portrait plus juste de la répartition des frayères de capelan le long de la côte et suivre l'évolution de ses habitudes de fraie. Les informations recueillies ne serviront pas à réglementer la pêche récréative au capelan.

Nous comptons sur votre aide pour faire part de vos observations. Gardez l'œil ouvert, avec le peu de glace qu'il y a eu cette année, le capelan roulera probablement sous peu...

*Extrait de *Une histoire de pêche... La pêche au capelan sur la Côte-Nord de 1831 à nos jours, racontée par les aînés de la Côte-Nord*, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, 2008.

Dates à retenir

- Mai: Mois de l'arbre et des forêts
- 15 mai: AGA Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord
- 16 mai: AGA Comité ZIP CNG
- 22 mai: Journée internationale de la biodiversité
- 28 et 29 mai: Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) organisée par la CPESI chez Sani-Manic

L'équipe en action!

L'Assemblée générale annuelle (AGA) du Comité ZIP CNG se tiendra cette année le dimanche 16 mai, à 13h, à l'hôtel Sept-Îles, situé au 451, avenue Arnaud. La convocation ainsi que l'ordre du jour ont été envoyés aux membres par courriel. Les membres sont également invités à se joindre à une sortie en nature à la Pointe-Noire, suite à l'AGA. Veuillez noter que pour pouvoir participer pleinement à l'AGA, c'est-à-dire avoir le droit de vote et être éligible au Conseil d'administration, vous devez avec préalablement payé votre cotisation au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe. Des formulaires seront disponibles sur place afin de permettre l'inscription ou le renouvellement des membres.

Nous vous attendons en grand nombre! Par votre participation, vous aidez le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe à développer des projets extraordinaires en environnement littoral et à travailler en concertation avec les acteurs clés de la région!

Ce mois-ci, l'équipe du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe accueillera la personne responsable du projet *Protégeons le Saint-Laurent avant que ça chauffe!* Cette trousse éducative sur les changements climatiques et leurs effets sur le Saint-Laurent sera prise en charge par Mme Marthe Kleiser, une bretonne qui a adopté le Québec depuis maintenant près de quatre ans. Marthe termine présentement sa maîtrise en gestion des ressources maritimes à l'Université du Québec à Rimouski. Nous l'attendons avec impatience et lui souhaitons la bienvenue sur la Côte-Nord du Golfe!



Les activités éducatives en lien avec le documentaire sur la morue sont enfin commencées! Déjà, plus d'une centaine d'élèves de Sept-Îles ont pu visionner le film et s'initier à la gestion des ressources maritimes, en plus de poser de multiples questions sur la biologie de l'espèce et sur l'écosystème du golfe. Merci aux élèves et aux enseignants pour leur participation et pour leur motivation!

Capsule: Les déversements pétroliers

L'explosion d'une plateforme pétrolière au large des côtes de la Louisiane le 20 avril dernier et le désastre écologique imminent causé par le pétrole s'échappant du puits sont un puissant rappel des risques associés à ce type d'énergie.

Cet événement est d'autant plus marquant qu'il se produit à l'heure où le Québec s'engage dans une série d'évaluations environnementales stratégiques (ÉES), dont le but avoué est de baliser l'exploitation des hydrocarbures dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Bien que la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, ait spécifié sur toutes les tribunes que cette exploitation ne se ferait pas « à n'importe quel prix », il reste que le développement de ces ressources est inscrit dans la *Stratégie énergétique 2006-2015*, et que la remise en question de cet objectif semble écartée par le gouvernement actuel.

Selon le Global Marine Oil Pollution Information Gateway, un portail des Nations Unies sur la pollution liée aux hydrocarbures en milieu marin, la plupart des gros déversements sont liés aux pétroliers et aux plateformes de forage. Ces incidents sont beaucoup moins fréquents, mais leur magnitude est exponentiellement plus importante que les incidents reliés aux pipelines et aux déraillements de train, par exemple.

Plus de 4000 plateformes sont actuellement en exploitation dans le monde, et bien que les accidents majeurs soient rares, les petits dé-

versements sont légion. Des chercheuses de l'université York ont publié en 2008 une étude comparant les prévisions de petits déversements mises de l'avant par les promoteurs des plateformes canadiennes dans leurs études d'impacts environnementaux avec les déversements réellement observés. Les chiffres sont éloquentes: les incidents réels sont au moins 6 fois plus fréquents que prévu.

De même, les petits incidents liés aux évacuations illégales et répétées d'huiles usées par les navires sont également sources de préoccupations. Dans les eaux canadiennes, Environnement Canada estime que ces incidents sont à l'origine d'un déversement total équivalant au désastre de l'Exxon Valdez, et ce chaque hiver. À ces incidents s'ajoute au moins un déversement de 4 000 litres ou plus chaque jour, dans les eaux de la voie navigable.

Or il est important de mentionner que la taille d'un déversement n'a pas nécessairement de lien avec les dommages environnementaux qu'il occasionne. En effet, le caractère migratoire ou saisonnier de nombreuses espèces marines et leur vie en colonie peut augmenter considérablement l'impact d'un déversement mineur sur une population concentrée géographiquement.

C'est d'autant plus vrai que les quantités d'hydrocarbures nécessaires pour mettre en péril la vie de certaines espèces sont minimes. À titre d'exemple, une goutte de pétrole de la taille d'une pièce de vingt-cinq cents suffit pour

neutraliser les propriétés isolantes du plumage d'un oiseau marin, en plus d'être un poison pour son organisme. Dans l'est du Canada, ce sont plus de 300 000 oiseaux marins qui seraient ainsi tués chaque année, en lien avec les déversements dits mineurs.

Pour citer Environnement Canada, « tant et aussi longtemps que la société dépendra des produits pétroliers, les déversements poseront un risque sérieux ». Ce risque sérieux nous ramène à notre responsabilité de protéger les écosystèmes marins et la biodiversité qu'ils abritent, tant les espèces en péril que celles dont dépend le gain-pain de régions entières. Il met également en lumière les nombreuses incertitudes techniques liées l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin.

Enfin, cette citation nous rappelle que la dépendance au pétrole n'est pas une nécessité et que d'autres formes d'énergie existent, n'attendant que le génie humain pour être développées et répondre aux besoins qui sous-tendent réellement l'exploitation des hydrocarbures. Car ce que nous voulons réellement, ce n'est pas du pétrole, mais bien se chauffer, se déplacer, faire cuire des aliments, alimenter des machines. Déjà, des alternatives aux hydrocarbures existent dans plusieurs domaines. Dans un contexte de changements climatiques, il n'en tient qu'à nous d'innover, tout en protégeant notre environnement!

406 avenue Arnaud, Sept-Îles, Qc G4R 3A9, Tél: (418) 968-8798, Téléc.: (418) 968-8830

Venez nous visiter! www.zipcng.org